

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale
de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 17 avril
2018 à 19H30**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- 29- Ouverture de la séance
- 30- Adoption de l'ordre du jour
- 31- Adoption du procès-verbal de la séance du 27 mars 2018
- 32- Adoption du règlement 167-2018
- 33- Demande de paiement # 2 – Centre multifonctionnel
- 34- Lancement de l'appel d'offres pour l'entretien des routes en période hivernale
- 35- Acquisition d'un étagage modulaire de sécurité pour les travaux publics
- 36- Offre de la MMQ pour le camion de voirie # 2
- 37- Mandat spécial pour la firme PME Partenaire
- 38- Demande de dérogation mineure pour le 427, rang 9
- 39- Demande de dérogation mineure pour le 425, rue Ennis
- 40- Demande de dérogation mineure pour le 510, rue Principale
- 41- Demande de dérogation mineure pour le 319, rang 9
- 42- Négociation stationnement de l'Église Saint-Honoré-de-Shenley
- 43- Demande de commandite Comité gala sportif étudiant
- 44- Adoption du rapport annuel (2017) du service d'incendie
- 45- Renouvellement de mandat pour Sonia Robichaud
- 46- Proposition d'achat du camion Inter 2003 par Camion Gilbert
- 47- Mise à pied d'un employé de voirie en date du 27 avril 2018
- 48- Embauche d'un employé pour les travaux publics
- 49- Mandat pour inspection par caméra la conduite d'eau de la route 269 (entre les rues Bellegarde et Lachance)
- 50- Embauche d'une employée étudiante aux sports, loisirs et culture
- 51- Autorisation lotissement rue des Entreprises
- 52- Demande d'achat pour un niveau laser rotatif

- 53- Demande de gratuité de la Paroisse Notre-Dame-des-Amériques
- 54- Demande d'aide financière pour le Gala Méritas 2018
- 55- Mandat à madame Karine Champagne
- 56- Période de questions
- 57- Ajournement de la séance

29- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

30- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2018-04-145** Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

31- DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 MARS 2018

- 2018-04-146** Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance du 27 mars 2018.

32- ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 167-2018

- 2018-04-147** **Considérant** que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 27 mars 2018 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 27 mars 2018 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement d'emprunt 167-2018 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement numéro 167-2018 intitulé règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de 157 122 \$ pour l'achat d'un camion unité d'urgence.

33- DEMANDE DE PAIEMENT # 2 – CENTRE MULTIFONCTIONNEL

- 2018-04-148** **Considérant** les travaux exécuter par la firme Construction R. Bélanger Inc. pour la construction du Centre multifonctionnel ;

Considérant que la firme Construction R. Bélanger demande le deuxième paiement pour les travaux réalisés à ce jour ;

Considérant que la firme les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques, charger de projet, recommande, après analyse, d'effectuer le paiement au montant de 286 189,90\$ plus taxes (329 046,84 \$) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 286 189,90 \$ plus taxes (total de 329 046,84 \$) pour défrayer les coûts de la demande de paiement # 02 recommandé par la firme les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques concernant la construction du Centre multifonctionnel.

34- LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES EN PÉRIODE HIVERNALE

2018-04-149

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a comme projet de faire exécuter le déneigement de ses rangs en régies externe ;

Considérant que le responsable des travaux publics a préparé un devis d'appel d'offres à cet effet ;

Considérant que l'appel d'offres doit être inscrit sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO);

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général pour effectuer un appel d'offres au nom de la Municipalité pour le déneigement des rangs.

35- ACQUISITION D'UN ÉTAYAGE MODULAIRE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX PUBLICS

2018-04-150

Considérant qu'il survient des bris sur le réseau d'aqueduc et que ceux-ci doivent être réparés rapidement par le personnel de la Municipalité ;

Considérant que le personnel des travaux publics doit travailler en profondeur dans le sol pour effectuer la réparation des bris ;

Considérant le personnel doivent être protégés des risques d'affaissement ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat d'un étayage modulaire de sécurité pour les travaux publics au montant de 10 396,00 \$ plus taxes.

36- OFFRE DE LA MMQ POUR LE CAMION DE VOIRIE # 2

2018-04-151

Considérant que le camion Inter #2 a été accidenté et n'est plus utilisable ;

Considérant que l'incident a été soumis à l'assurance et qu'une proposition a été faite à la Municipalité ;

Considérant la MMQ offre un montant de 30 000 \$ à la Municipalité moins 5 000 \$ de frais pour la Franchise ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de 30 000 \$ de la MMQ pour le camion Inter #2 ;

Que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à l'offre de la MMQ.

37- MANDAT SPÉCIAL POUR LA FIRME PME PARTENAIRE

2018-04-152

Considérant que le conseil désire faire analyser une situation entre les employés de la Municipalité et des élus ;

Considérant que la firme PME Partenaire effectue ce type d'analyse ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme PME Partenaire pour effectuer une analyse organisationnelle des employés et élus de la Municipalité.

Que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents au mandat.

38- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 427, RANG 9

2018-04-153

Considérant la demande de dérogation pour l'ajout d'une annexe de 15 pieds X 15 pieds et d'une hauteur de 10 pieds à l'arrière du garage existant contigu au bâtiment principal pour du rangement supplémentaire ;

Considérant que cet agrandissement fait en sorte que la superficie du garage et son annexe dépasseront celle de la résidence principale, ce qui contrevient au règlement de zonage 4.2.c. ;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil d'accepter la demande de dérogation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la demande de dérogation faite par le propriétaire du 427, rang 9.

39- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 425, RUE ENNIS

2018-04-154

Considérant la demande de dérogation pour l'agrandissement d'un garage existant afin d'augmenter la superficie à 109,5 m² ;

Considérant que l'agrandissement fera en sorte que le garage aura une superficie qui équivaldrait à 98 % de celle de la maison et que le règlement stipule que celle-ci ne doit pas dépasser 80 % ;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil d'accepter la demande de dérogation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la demande de dérogation faite par le propriétaire du 425, rue Ennis.

40- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 510, RUE PRINCIPALE

2018-04-155 **Considérant** la demande de dérogation pour la construction d'une résidence à plus de 7.5 mètres de la ligne du chemin (en respect de l'article 6.1, marge de recul minimal au chemin).

Considérant que la résidence voisine est située à 3.5 mètres de la ligne du chemin et que l'article 6.1.1b du règlement d'urbanisme stipule que la marge de recule entre deux résidences voisines ne doit pas être plus de 2 mètres ;

Considérant que le constructeur doit déroger au règlement 6.1.1b afin de respecter le règlement 6.1 soit en bâtissant la résidence à un minimum de 7.5 mètres du chemin ;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil d'accepter la demande de dérogation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la demande de dérogation faite par le propriétaire du 510, rue Principale.

41- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 319, RANG 9

2018-04-156 **Considérant** la demande de dérogation afin de permettre l'augmentation du cheptel animal alors que la distance séparatrice est de 58 mètres de la résidence voisine ;

Considérant que selon la norme émise par le règlement d'urbanisme, la distance doit être de 77,1 mètres ;

Considérant que le voisin en question a donné son accord pour l'agrandissement de la ferme qui la rapprocherait à 58 mètres de sa demeure ;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil d'accepter la demande de dérogation ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la demande de dérogation faite par le propriétaire du 319, rang 9.

42- NÉGOCIATION STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Sujet reporté

43- DEMANDE DE COMMANDITE COMITÉ GALA SPORTIF ÉTUDIANT

2018-04-157 **Considérant** la demande de commandite du comité du Gala sportif étudiant de la Polyvalente Bélanger ;

Considérant que ce Gala souligne les performances sportives des élèves ainsi que leur réussite académique ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie un montant de 100 \$ au Comité du gala sportif étudiant de la Polyvalente Bélanger.

44- ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL (2017) DU SERVICE D'INCENDIE

2018-04-158 **Considérant** que le directeur du service d'incendie de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley à déposer est rapport annuel pour l'an 2 (2017) concernant le schéma de couverture de risque ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le rapport annuel déposé par le directeur du service d'incendie et que celui-ci soit envoyé à la MRC Beauce-Sartigan.

45- RENOUVELLEMENT DE MANDAT POUR SONIA ROBICHAUD

2018-04-159 **Considérant** que madame Sonia Robichaud a été mandatée, au cours de l'année 2017, pour vendre les terrains appartenant à la Municipalité dans la rue Ennis et la rue Boutin ;

Considérant que le mandat est maintenant terminé et que celui-ci doit être renouvelé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil renouvelle le mandat de madame Sonia Robichaud pour vente de terrain de la rue Ennis et Boutin ;

Que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents au mandat.

46- PROPOSITION D'ACHAT DU CAMION INTERNATIONAL 2003 PAR CAMION GILBERT

2018-04-160 **Considérant** que le camion Inter #2 a une fissure et une torsion sur les longerons ainsi que plusieurs déficiences irrécupérables sur la structure qui fait en sorte qu'il n'est plus utilisable ;

Considérant que certaines parties (moteur, transmission, différentiel, etc.) ont une certaine valeur ;

Considérant que l'entreprise Camion Gilbert est prête à donner 7 500,00 \$ pour ce que la Municipalité ne conserve pas du camion ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte de vendre le camion Inter #2 à Camion Gilbert mis à part la benne et le transversale pour l'abrasif.

47- MISE À PIED D'UN EMPLOYÉ DE VOIRIE EN DATE DU 27 AVRIL 2018

2018-04-161 **Considérant** que la Municipalité n'a pas de travail à offrir à monsieur Bisson en lien avec ses compétences ;

Considérant que monsieur Bisson est employé surnuméraire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité met à pied monsieur Bisson en date du 13 avril 2018.

48- EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ POUR LES TRAVAUX PUBLICS

2018-04-162 **Considérant** que des entrevues ont été faites afin de recruter un employé avec des qualifications précises pour les travaux publics ;

Considérant qu'un candidat a démontré qu'il possède ce que recherche la Municipalité et correspond au profil ciblé ;

Considérant que le candidat a manifesté un désir sérieux et motivé de venir travailler à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'embauche de monsieur Yannick Jean comme employé surnuméraire avec le salaire convenu dans la convention collective de travail.

49- MANDAT POUR INSPECTION PAR CAMÉRA DE LA CONDUITE D'EAU DE LA ROUTE 269 (ENTRE LES RUES BELLEGARDE ET LACHANCE)

2018-04-163 **Considérant** que des travaux de réfection seront faits dans le réseau d'aqueduc et d'égout ainsi qu'à la surface de la route 269 (rue Principale) entre les rues Mercier et Bellegarde en collaboration avec

le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) ;

Considérant que les travaux pourraient être prolongés jusqu'à la rue Lachance par le MTMDET;

Considérant que la Municipalité désire prendre un avis de l'état du réseau d'aqueduc entre les rues Bellegarde et Lachance et que la firme WSP propose leur service à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme WSP pour faire une inspection vidéo et une analyse du réseau d'aqueduc entre les rues Bellegarde et Lachance.

50- EMBAUCHE D'UNE EMPLOYÉE ÉTUDIANTE AUX SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

2018-04-164 **Considérant** que l'employé étudiant actuel pour les sports, loisirs et culture quitter son poste ;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture a proposée l'emploi dans les médias disponible et a reçu un curriculum vitae pour le poste étudiant ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et cultures a rencontré la candidate en entrevue et qu'elle recommande l'embauche de celle-ci ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'embauche de madame Rosalie Lachance comme employée étudiante aux sports, loisirs et culture avec le salaire minimum comme rémunération.

51- AUTORISATION LOTISSEMENT RUE DES ENTREPRISES

2018-04-165 **Considérant** que la «rue des entreprises» n'a pas de statut officiel actuellement ;

Considérant que la Municipalité doit lotir cette rue afin de la rendre conforme ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le lotissement de la «rue des entreprises».

52- DEMANDE D'ACHAT POUR UN NIVEAU LASER ROTATIF

2018-04-166 **Considérant** que les travaux publics auront besoin d'un niveau laser rotatif pour réaliser les divers mandats qui leur sont octroyés ;

Considérant que l'outil aura une utilité récurrente dans les tâches des travaux publics ;

Considérant que le responsable des travaux publics a fait des démarches afin de trouver le meilleur prix pour l'outil répondant bien au besoin ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat d'un niveau laser rotatif au montant de 2 070,00 \$ plus taxes.

53- DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-AMÉRIQUES

2018-04-167 **Considérant** la demande de gratuité de la Paroisse Notre-Dame-de-Amérique pour leur rassemblement à l'aréna ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accorde gratuitement à la Paroisse Notre-Dame-des-Amériques d'utiliser l'aréna le 3 juin 2018.

54- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE GALA MÉRITAS 2018

2018-04-168 **Considérant** que la Polyvalente Bélanger met en évidence, chaque année, les performances académiques des élèves de l'institution lors d'un Gala Méritas à cet effet ;

Considérant que les responsables du Gala Méritas 2018 font une demande financière à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour une remise de prix aux élèves s'étant illustrés ;

Considérant le conseil est favorable à ce genre d'attention que la Polyvalente a envers les élèves qui se démarquent ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accorde un montant de 200 \$ au comité du Gala Méritas pour l'octroi de prix à des élèves méritants ;

Que le montant soit utilisé pour un prix d'excellence académique et un prix pour un élève ayant fait preuve d'une implication digne de mention.

55- MANDAT À MADAME KARINE CHAMPAGNE

2018-04-169 **Considérant** que la Polyvalente Bélanger invite un membre du conseil pour remettre un prix lors de leur Gala Méritas 2018 ;

Considérant que madame Karine Champagne démontre un intérêt pour l'événement ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate madame Karine Champagne pour représenter la Municipalité au Gala Méritas 2018 et d'y remettre un prix.

56- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

57 -FERMETURE/AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2018-04-170

Il est proposé par madame Karine Champagne appuyé par monsieur Alain Poulin et résolue à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 24 avril 2018.

Il est 21h35.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.